

Énoncé de réaction - Patère de Pennsylvanie

Décembre XX, 2015

Nom commun : Patère de Pennsylvanie

Nom scientifique : *Patera pennsylvanica*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : En voie de disparition

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : Le ministre de l'Environnement transmettra l'évaluation du COSEPAC sur la Patère de Pennsylvanie au gouverneur en conseil dès que possible après la fin de la période de consultation normale et suite à une analyse appropriée. Pendant la période de consultation normale, le ministre de l'Environnement consultera le gouvernement de l'Ontario, les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à la décision d'ajouter ou non la Patère de Pennsylvanie à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* comme espèce en voie de disparition.

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter [Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP](#).

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cet escargot terrestre de grande taille se trouve dans la partie supérieure du centre-ouest de l'Amérique du Nord, la seule occurrence enregistrée au Canada étant située dans un parc boisé, et à proximité de celui-ci, à Windsor, en Ontario. Les relevés généraux d'escargots effectués dans tout le sud de l'Ontario au cours du dernier siècle n'ont pas permis de détecter l'espèce nulle part ailleurs. Des coquilles d'individus récemment morts ont été trouvées en 1992 et en 1996 mais seulement de vieilles coquilles ont été trouvées lors de vastes relevés en 2013. Les intrusions et perturbations humaines découlant des activités récréatives et les altérations de l'écosystème résultant des plantes et animaux envahissants, l'urbanisation environnante, la pollution provenant de sources locales et régionales, ainsi que les changements climatiques peuvent avoir contribué à la disparition de l'espèce; il semble qu'un autre escargot indigène soit disparu du même endroit au cours de la même période.

Présence au Canada : Ontario

Ministre(s) compétent(s) :

Ministre de l'Environnement du Canada

Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s) :

Ontario